



CONSEIL GENERAL  
DE CHAMBLON

## CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Chamblon sont convoqués à l'assemblée du Conseil général le

**lundi 24 avril 2023 à 19h30 précises**

à la salle du Conseil général (Maison de Commune – Rue du Village 1)

### Ordre du jour :

1. Appel ;
2. Procès-verbal de l'assemblée du 27 février 2023 ;
3. Assermentation des nouveaux membres ;
4. Communications du Président du Conseil ;
5. Communications de la Municipalité
6. **Préavis municipal n° 04/23** relatif à une demande de crédit pour la réfection du refuge communal  
*Responsable : Max Holzer, Syndic*  
*Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;*
7. **Préavis municipal n° 05/23** relatif à l'étude d'un projet de fusion entre les communes de Chamblon, Method, Suscévaz et Treycovagnes  
*Responsable : Max Holzer, Syndic*  
*Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;*
8. Interventions individuelles :
  - a) Pour les questions et remarques courantes, la discussion sera ouverte comme d'habitude ;
  - b) Pour les interventions et remarques complexes, faire parvenir votre demande, si possible par écrit, ou prendre contact avec le Président du Conseil général, Monsieur Daniel Poncet, Chemin de la Meunière 2 à 1436 Chamblon, jusqu'au vendredi 14 avril 2023



Pour le bureau du Conseil

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay